

Ouverture

L'ALSH est ouvert aux:

- Vacances de la Toussaint
- Vacances d'Hiver
- Vacances de Printemps
- L'été au mois de juillet
(4 semaines)

L'accueil de loisirs reste fermé aux vacances de Noël et au mois d'août.

L'accueil est ouvert chaque mercredi en période scolaire de septembre à juillet.

L'accueil de loisirs est intercommunal il change de commune suivant un planning établi à l'avance pour l'année scolaire.

Renseignements

Pour tout renseignement Vanessa Michel directrice de l'ALSH se tient à votre disposition:



06.73.50.81.74



alsh56920@laposte.net

Retrouver également toutes les informations sur les sites internet des communes (Croixanvec, Gueltas, Saint Gérand & Saint Gonnery) ou en mairie.



L'Accueil de loisirs
intercommunal
de Croixanvec,
Gueltas,
Saint Gérand
& Saint Gonnery



Un accueil de loisirs éducatifs pour tous les enfants de 3 à 11 ans;

Des activités ludiques, manuelles, culturelles et sportives;

Des équipes d'animateurs qualifiés et diplômés à l'écoute des besoins des enfants;

Des objectifs pédagogiques visant l'autonomie, la socialisation tout en respectant le rythme de l'enfant.

Les objectifs de l'accueil de loisirs intercommunal

- Participer au développement de l'enfant;
- Favoriser l'autonomie;
- Aider à l'apprentissage de la vie en collectivité;
- Rendre les enfants acteurs de leur vacances.

Horaires

- De 7h30 à 9h : garderie
- De 9h à 12h et de 14h à 17h: activités
- De 17h à 18h30: garderie
- Possibilité à la demi-journée avec ou sans repas.

Tarifs

Le tarif journalier varie selon le quotient familial:

- Demi-journée: 4€30/5€30
- Journée : 8€60/10€60
- Journée sortie ou prestataire: 10€50/13€50
- Repas: 3€
- Garderie: 1€ matin, 1€ soir
- Les goûters sont fournis

Les inscriptions

Chaque année les parents doivent compléter un dossier d'inscription. Il est obligatoire si l'enfant fréquente l'ALSH. Ce dossier est composé de pièces à compléter et de pièces à fournir:

- Le dossier d'inscription
- La fiche sanitaire
- Photocopie des vaccins
- Une attestation d'assurance extra-scolaire
- Un justificatif de quotient familial CAF

Les Activités

Les enfants sont invités à prendre plaisir, jouer, expérimenter, faire des découvertes suivant des thématiques déterminées.

Les enfants fréquentant l'accueil de loisirs accèdent à des activités manuelles, sportives, culturelles... Des temps forts et festifs sont organisés dans l'année.

